



BUDGET PRIMITIF 2020 SPANC

SYNTHESE

Avec la reprise des résultats excédentaires de clôture 2019, le Budget Primitif 2020 du SPANC s'équilibre en recettes et dépenses à la somme de :

. Pour la section d'exploitation = 66 672.56 €

. Pour la section d'investissement = 100 916.47 €

La section d'exploitation s'articule de la façon suivante :

. En RECETTES, on trouve l'excédent reporté de 59 672.56 € et une somme de 7 000 € provenant de la redevance de 40 € réglée par les propriétaires pour leur installation individuelle ; la redevance de 40 € n'a pas été augmentée depuis sa mise en application.

. En DÉPENSES, les crédits ouverts sont de :

. 16 152.56 € pour les charges d'intérêt général réparties entre les indemnités du comptable public et une réserve de 15 752.56 € pour d'éventuelles nouvelles missions de contrôle des installations chez les particuliers.

. 520 € pour le remboursement des intérêts d'emprunts

. 50 000 € de virement à la section d'investissement

La section d'investissement comprend :

. En recettes, la somme de 50 916.47 € d'excédent reporté ainsi que 50 000 € provenant du virement de la section de fonctionnement.

. En dépenses, 75 000 € pour le remboursement anticipé de l'emprunt contracté en 2016 et la somme de 25 916.47 € en réserve pour d'éventuelles demandes de travaux de mise aux normes des installations chez les particuliers.

Le capital restant dû au 1^{er} Janvier 2020 s'élève à 56 731.56 €. La situation financière de ce service permet de rembourser l'emprunt par anticipation.

A Saint-Saëns, le 21 février 2020



Le Maire,

Jacky HUCHER